
MUNICIPALITE

REPONSE

À l'intervention de Mme la Conseillère communale Patricia Zürcher Maquignaz "Pour l'achat et l'envoi des brochures easyvote aux jeunes et aux nouveaux bourgeois de Renens"

Renens, le 6 juin 2014/nsal

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En date du 13 mars 2014, Mme la Conseillère communale Patricia Zürcher Maquignaz a déposé au Conseil communal un postulat intitulé "Pour l'achat et l'envoi des brochures easyvote aux jeunes et aux nouveaux bourgeois de Renens". Dans le but de sensibiliser les jeunes âgés de 18 à 25 ans et les nouveaux bourgeois à exercer leur droit de vote, Mme Zürcher Maquignaz propose à la Municipalité de financer l'abonnement annuel à la brochure easyvote.

Suite à une rencontre entre la postulante, Mme la Syndique et M. le Secrétaire municipal, il a été décidé de ne pas répondre par un préavis à ce postulat mais d'une manière écrite à son intervention, s'agissant clairement d'un sujet de la compétence de la Municipalité et dans la mesure où il sera mis en œuvre.

Le projet easyvote est conduit en partenariat avec les Parlements des Jeunes membres de la FSPJ - Fédération suisse des Parlements des Jeunes.

La brochure easyvote informe de manière simple, compréhensible et politiquement neutre sur les objets de votations cantonales et fédérales ainsi que sur les élections. La brochure easyvote est faite par les jeunes pour les jeunes. Elle est conçue essentiellement par des jeunes bénévoles âgés entre 14 et 30 ans.

D'après l'étude CH@YOUPART réalisée par le centre de compétences suisse en sciences sociales (FORS) et publiée en 2012, les jeunes électeurs participent sensiblement moins aux votations que leurs aînés.

Au niveau fédéral comme au niveau de la Commune de Renens, la participation des jeunes varie entre 20 et 30% alors que la participation moyenne varie entre 40 et 50%.

L'étude CH@YOUPART relève également que les années de 18 à 25 ans sont décisives dans la socialisation politique des individus : les citoyens qui votent régulièrement sont ceux qui votaient déjà avant 25 ans.

L'envoi de la brochure easyvote, adressée personnellement aux nouveaux électeurs, apparaît comme un moyen concret d'intéresser ceux qui ne le sont pas déjà, et de leur faire réaliser la possibilité d'émettre leur avis.

Toutefois, selon l'avis des délégués jeunesse de Suisse romande, la brochure ne doit pas être la seule mesure mais doit s'accompagner d'autres démarches permettant d'encourager la citoyenneté chez les jeunes. Certaines mesures existent déjà à Renens, telles que Conseil des jeunes, projets participatifs, actions spécifiques. De plus, les délégués jeunesse de Suisse romande viennent de créer un groupe de travail pour des actions de sensibilisation en vue des élections fédérales en 2015 et communales en 2016.

La Municipalité propose d'adhérer au projet easyvote dès le 1^{er} juillet 2014, selon les modalités détaillées ci-dessous.

L'envoi de la brochure est effectué par l'imprimerie : deux fois par an, les adresses des jeunes électeurs (18 à 25 ans) sont envoyées sur une adresse mail de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ) spécialement conçue pour cet effet (fichier Excel avec données utiles : Prénom+Nom, Adresse, CP et lieu). Les données sont traitées de manière strictement confidentielle et sont soumises aux directives sur la protection des données.

Les jeunes citoyens reçoivent la brochure quatre semaines avant le scrutin directement chez eux, envoi séparé du matériel de vote.

Le premier envoi concernera la votation du 28 septembre 2014, et sera accompagné d'un courrier de la Municipalité expliquant le projet easyvote.

Afin de compléter cet envoi, des brochures supplémentaires sont commandées.

Le greffe municipal reçoit la livraison au plus tard cinq semaines avant le scrutin. Il se charge d'adresser la brochure aux personnes naturalisées qui acquièrent le droit de vote au niveau fédéral pour la première fois. La brochure est accompagnée d'un courrier de la Municipalité expliquant le projet easyvote et les informant de la possibilité, lors des scrutins suivants, de retirer la brochure directement auprès d'une des réceptions de l'Administration communale.

Le greffe municipal adresse également la brochure accompagnée d'un courrier de la Municipalité expliquant le projet easyvote aux jeunes qui atteignent leur majorité et à ceux qui prennent domicile à Renens entre les deux envois d'adresses à la FSPJ.

Au 29 avril 2014, le registre civique comptait 982 jeunes citoyens âgés de 18 à 25 ans.

Sur la base d'un effectif de 1'000 jeunes et d'une commande de 500 brochures supplémentaires, le prix de l'abonnement qui revient à l'envoi de 4 brochures par année est :

Composition de l'abonnement	Envoi par l'imprimerie		Brochures supplémentaires		Coût total de l'abonnement
	Prix par abonnement par an	Prix pour 1'000 abonnements par an	Prix par brochure par an	Prix pour 500 brochures supplémentaires par an	
Prix de production	Fr. 2.90	Fr. 2'900.00	Fr. 2.90	Fr. 1'450.00	Fr. 7'039.45
Emballage et envoi	Fr. 2.10	Fr. 2'100.00	Variable selon le nombre de brochures	Fr. 68.00	
Prix HT	Fr. 5.00	Fr. 5'000.00		Fr. 1'518.00	
TVA (8%)	Fr. 0.40	Fr. 400.00		Fr. 121.45	
Coût total (incl. TVA 8%)	Fr. 5.40	Fr. 5'400.00		Fr. 1'639.45	

Le prix total de l'abonnement easyvote reviendra à Fr. 7'039.45 (TVA de 8% incl.).

L'envoi de la lettre d'accompagnement avec la première brochure (scrutin du 28 septembre 2014) engendrera un coût supplémentaire de Fr. 459.-- (TVA de 8% incl.).

La brochure pour les élections fédérales et cantonales est comprise dans l'abonnement annuel si celles-ci tombent sur une des dates de prochaines votations fédérales. Sinon, des coûts supplémentaires sont facturés, à hauteur de Fr. 1'350.-- pour les 1'000 abonnements, et Fr. 390.-- pour les brochures supplémentaires, soit un total de Fr. 1'740.-- (TVA de 8% incl.).

L'envoi de la brochure easyvote complète le concept développé depuis plusieurs années par la Municipalité afin d'informer l'ensemble de la population sur l'importance de l'usage des droits politiques ainsi que sur la procédure du vote proprement dite.

- *Informations sur le site internet communal*
 - ✓ Enoncé des objets soumis à votation
 - ✓ Rappel des moyens d'exercer son vote, par correspondance et dans les bureaux de vote
 - ✓ Résultats obtenus sur Renens
 - ✓ Liens avec les sites du canton et de la confédération

- *Courrier adressé systématiquement aux nouveaux électeurs qui acquièrent le droit de vote*
 - ✓ Jeunes de 18 ans suisses et étrangers
 - ✓ Nouveaux habitants suisses et étrangers
 - ✓ Naturalisés
 - ✓ Nouveaux électeurs étrangers

La liste des nouveaux électeurs est établie une fois par mois, afin d'expédier les lettres avec les brochures annexées (rappel des différents moyens de voter et explications du droit de vote au niveau communal pour les étrangers).

- *Carrefour info Renens*
 - ✓ Calendrier des votations et élections
 - ✓ Résultats
 - ✓ Informations et rappel sur la manière de voter
 - ✓ Pages spéciales pour les élections

- *Dîner quizz pour les jeunes électeurs dans le cadre des élections communales 2011*
 - ✓ Organisation conjointe Délégué jeunesse et Administration générale
 - ✓ Participation de "Jokers" avec pour rôle d'expliquer les réponses aux jeunes

- *Fondue quizz pour les nouveaux citoyens suisses et les jeunes de 18 ans*

En 2013, les invités ont participé à un quizz sur le thème de la citoyenneté.

- *Communications envoyées avec le matériel de vote*
 - ✓ Information sur le nouveau bulletin de vote à lecture optique (scrutin du 11 mars 2012)
 - ✓ Information sur le changement horaire des bureaux de vote et de la boîte aux lettres de l'administration communale (scrutins des 24 novembre 2013 et 9 février 2014)

Afin d'informer l'ensemble de la population, le projet easyvote sera présenté :

- Sur le site internet communal, avec un lien sur le site www.easyvote.ch qui diffuse notamment des clips expliquant de manière humoristique, en moins de trois minutes, l'essentiel des objets de votation.
- Dans le journal Carrefour info Renens qui sera distribué le **12 septembre 2014**.

Des brochures easyvote seront disponibles dans toutes les réceptions de l'Administration communale.

Le Conseil des Jeunes renenais recevra également des brochures easyvote qu'il pourra distribuer aux personnes intéressées.

—

Par la présente, la Municipalité estime avoir répondu à l'intervention de Mme la Conseillère communale Patricia Zürcher Maquignaz "Pour l'achat et l'envoi des brochures easyvote aux jeunes et aux nouveaux bourgeois de Renens."

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.)

Nicolas SERVAGEON